

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	101
Présents :.....	55
Pouvoirs :.....	38
Votants :.....	93
Suffrages exprimés :	93
Ont voté pour :.....	93
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*

### Conseil communautaire du 11 mars 2021

\*\*\*\*

#### DELIBERATION N° CC/21-06

#### Finances et prospectives

#### Acompte de subvention au CIAS avant vote du budget primitif

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 5 mars 2021, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, en salle Viking de l'Espace Philippe-Auguste, rue Riquier à Vernon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 11 mars 2021 à 19h00.

**Etaient présents** : Patrick MENARD (AIGLEVILLE), Jean-François WIELGUS (BOIS JEROME ST OUEN), Anne FROMENT PROUVOST (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Renée MATRINGE (CHAMBRAY), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Gilles LE MOAL (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Vincent LEROY (DOUAINS), Pascal DUGUAY (FAINS), Pascal JOLLY (GASNY), Claude LANDAIS (GIVERNY), Philippe FLEURY (GUISENIERS), Olivier DESCAMPS (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT HARICOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Yannick CAILLET suppléant de Moïse CARON (HOULBEC COCHEREL), Bruno BUDOT suppléant de Michel PATEZ (LA BOISSIERE), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Christophe BASTIANELLI (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Evelyne DALON (LE PLESSIS HEBERT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Martine SEGUOLA (LES ANDELYS), Didier COURTAT (MENILLES), Yves DERA EVE (MERCEY), Hubert PINEAU (MEZIERES EN VEXIN), Bernard LBOUCQ (MUIDS), Pascal GIMONET (NEUILLY), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Valérie BOUGAULT (PACY SUR EURE), Julien CANIN (PACY SUR EURE), Christian LORDI (PORT MORT), Dominique DESJARDINS BROSSEAU (ROUVRAY), Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Alain JOURDREN (STE COLOMBE PRES VERNON), Héléna MARTINEZ (STE GENEVIEVE LES GASNY), Agnès MARRE (SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), François OUZILLEAU (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Juliette ROUILLOUX-SICRE (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Olivier VANBELLE (VERNON), Catherine DELALANDE (VERNON), Evelyne HORNAERT (VERNON), Paola VANEGAS (VERNON), Lorine BALIKCI (VERNON), Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE), Annick DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Lysianne ELIE PARQUET (VILLEGATS), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE).

**Absents** : Lorraine FERRE (HARDENCOURT-COCHEREL), Quentin BACON (HARQUENCY), Vincent COURTOIS (HECOURT), Patricia DAUMARIE (VERNON).

**Absents excusés** : Geneviève CAROF (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Rémi FERREIRA (SAINT MARCEL), Denis AÏM (VERNON), Gabriel SINO (VERNON).

**Pouvoirs** : Guillaume GRIMM (CHAIGNES) donne pouvoir à Pascal JOLLY (GASNY), Patrick LOSEILLE (ECOUIS) donne pouvoir à Patrick MENRD (AIGLEVILLE), Aline BERTOU (FRENELLES EN VEXIN) donne pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Xavier PUCHETA (GADENCOURT) donne pouvoir à Jean-François WIELGUS (BOIS JEROME ST OUEN), Sarah BOUTRY (GASNY) donne pouvoir à Pascal JOLLY (GASNY), Karine CHERENCEY (LA CHAPELLE LONGUEVILLE) donne pouvoir à Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Hervé BOURDET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE) donne pouvoir à Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jérôme FOUCHER (LA HEUNIÈRE) donne pouvoir à Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT HARICOURT), Jérôme PLUCHET (LE THUIT) donne pouvoir à Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Martine VANTREESE (LES ANDELYS) donne pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Léopold DUSSART (LES ANDELYS) donne pouvoir à Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Jessica RICHARD (LES ANDELYS) donne pouvoir à Christian LE PROVOST (LES ANDELYS), Caroline LEDOUX (LES ANDELYS) donne pouvoir à Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Nouredine SGHAÏER (MEREY) donne pouvoir à Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES) donne pouvoir à Michel CITHER (BUEIL), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE) donne pouvoir à Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Lydie CASELLI (PACY SUR EURE) donne pouvoir à Julien CANIN (PACY SUR EURE), Pascal MAINGUY (PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX) donne pouvoir à Christian LORDI (PORT MORT), Hervé PODRAZA (SAINT MARCEL) donne pouvoir à Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT MARCEL) donne pouvoir à Pieternella COLOMBE (SAINT MARCEL), Thierry HUIBAN (SAINT VINCENT DES BOIS) donne pouvoir à Yves DERAËVE (MERCEY), Laurent LEGAY (VATTEVILLE) donne pouvoir à Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Patrick DUCROIZET (VAUX SUR EURE) donne pouvoir à Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Jean-Marie MBELO (VERNON) donne pouvoir à Jérôme GRENIER (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON) donne pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON), Dominique MORIN (VERNON) donne pouvoir à Jérôme GRENIER (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON) donne pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON), Christopher LENOURY (VERNON) donne pouvoir à Juliette ROUILLOUX-SICRE (VERNON), Titouan D'HERVE (VERNON) donne pouvoir à Léocadie ZINSOU (VERNON), Yves ETIENNE (VERNON) donne pouvoir à Olivier VANBELLE (VERNON), Sylvie GRAFFIN (VERNON) donne pouvoir à Paola VANEGAS (VERNON), Youssef SAUKRET (VERNON) donne pouvoir à Catherine DELALANDE (VERNON), David HEDOIRE (VERNON) donne pouvoir à Martine SEGUELA (LES ANDELYS), Chantal LE GALL (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Anncik DELOUZE (VEXIN SUR EPTE), Paul LANNOY (VEXIN SUR EPTE) donne pouvoir à Thomas DURAND (VEXIN SUR EPTE), Jean-Pierre TAULLE (VEZILLON) donne pouvoir à Lysianne ELIE PARQUET (VILLEGATS), Marie Odile ANDRIEU (VILLEZ SOUS BAILLEUL) donne pouvoir à Renée MATRINGE (CHAMBRAY).

**Secrétaire de séance** : Christophe BASTIANELLI.

**Le conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-59 du 30 décembre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant la nécessité de permettre au CIAS Seine Normandie Agglomération de disposer de la trésorerie suffisante pour la réalisation des actions antérieures au vote des budgets de SNA et du CIAS ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article 1 :** De verser un acompte plafonné de 45% des crédits ouverts de subvention 2020 accordée au CIAS, soit un montant maximum de 741 095,55 euros.

**Article 2 :** D'inscrire au budget primitif 2021 les crédits d'acompte au compte 657362 du budget principal de SNA.

**Article 3 :** En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

**Article 4 :** La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

**Article 5 :** Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

  
Frédéric DUCHÉ